

ICI, JE CHOISIS L'EAU DE PARIS

Un réseau de commerces de proximité
pour lutter contre le plastique à usage unique

#IciJeChoisisLeaudeParis



S'engager pour lutter contre la pollution plastique



Chaque année, en France, 8,7 milliards de litres d'eau sont mis en bouteille et consommés et seulement une bouteille sur deux est recyclée. Or, les bouteilles constituent l'une des premières sources de pollution des océans.

- Convaincue que consommer de l'eau du robinet est le premier geste en faveur de la protection de l'environnement, [Eau de Paris, opérateur public de la distribution d'eau de la capitale](#), s'engage activement depuis 2019 dans la lutte contre la pollution du plastique à usage unique.
- Consciente que la fin des contenants à usage unique se heurte aux habitudes de consommation et souvent à l'absence de solutions alternatives pour certains usages, Eau de Paris a lancé l'[Action Tank du Paris de l'eau zéro déchet plastique](#) : un groupe de travail prospectif composé d'une trentaine de partenaires axé sur la recherche de solutions concrètes pour favoriser la consommation d'une eau sans déchet plastique.



Boire de l'eau de Paris : un geste simple pour la planète



L'eau de Paris est non seulement bonne pour la santé, mais c'est aussi la façon la plus écologique et la plus économique de consommer de l'eau dans notre quotidien.



■ POUR TOUTES ET TOUS

Une eau saine qui convient à chaque individu, des bébés aux personnes âgées



■ ÉQUILIBRÉE

L'eau de Paris est naturellement riche en calcium et en magnésium, des minéraux indispensables à la santé



■ ÉCOLOGIQUE

Boire de l'eau de Paris, c'est faire un geste pour la planète et réduire la pollution plastique



■ SÛRE

Avec un million de mesures par an, l'eau de Paris est l'aliment le plus contrôlé



Une eau équilibrée, économique et écologique.



Composition moyenne en sels minéraux (mg/L)

	Eau minérale en bouteille*	L'eau de Paris
Calcium	80	90
Magnésium	26	6
Fluor	NC	0,17
Potassium	1	12

*Comparaison avec l'eau en bouteille la plus vendue en France

- L'eau de Paris est économique : elle coûte seulement 0,003 euro le litre.
- Un Parisien qui boit 1,5 litre d'eau de Paris par jour dépense seulement 1,8 € par an !
- C'est également l'aliment le plus contrôlé et surveillé :
 - Un taux de 100 % de conformité physico-chimique et microbiologique en 2020
 - Plus d'un million de mesures qualité réalisées chaque année.

POURQUOI JE CHOISIS L'EAU DE PARIS



**PLUS D'1
PARISIEN SUR 2**

boit de l'eau en
bouteille hors de son
domicile



**3 TOURISTES
SUR 4**

achètent des
bouteilles d'eau lors
de leur séjour à Paris



**1 BOUTEILLE
SUR 2**

n'est pas
recyclée



**8 MILLIONS DE
TONNES**

de plastique finissent
dans nos océans
chaque année



**JE REMPLIS
MA GOURDE**

réutilisable et
toujours disponible



Un réseau de partenaires pour rendre l'eau accessible à tous et partout

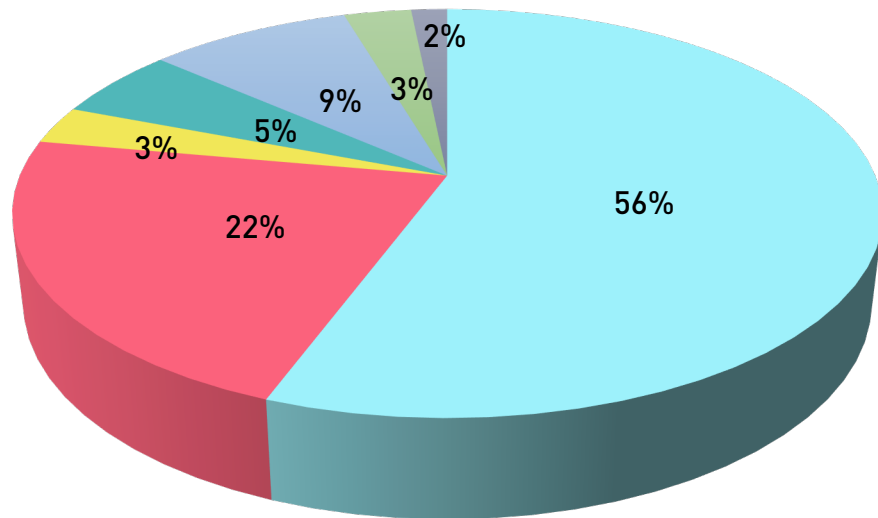


Pouvoir remplir gratuitement sa gourde d'eau potable dans les commerces, restaurants et tiers-lieux de la capitale : c'est autour de cette idée simple et généreuse qu'Eau de Paris, premier opérateur public d'eau en France, développe depuis cet automne le réseau : "Ici, je choisis l'eau de Paris".

- Inspirée du modèle Refill London, la démarche porte sur la création d'un réseau d'établissements mixant commerçants, restaurateurs et entreprises, fréquentés par les Parisien.ne.s et les touristes.
- **Objectif ?** Constituer un réseau d'acteurs engagés pour lutter durablement contre le tout-jetable.



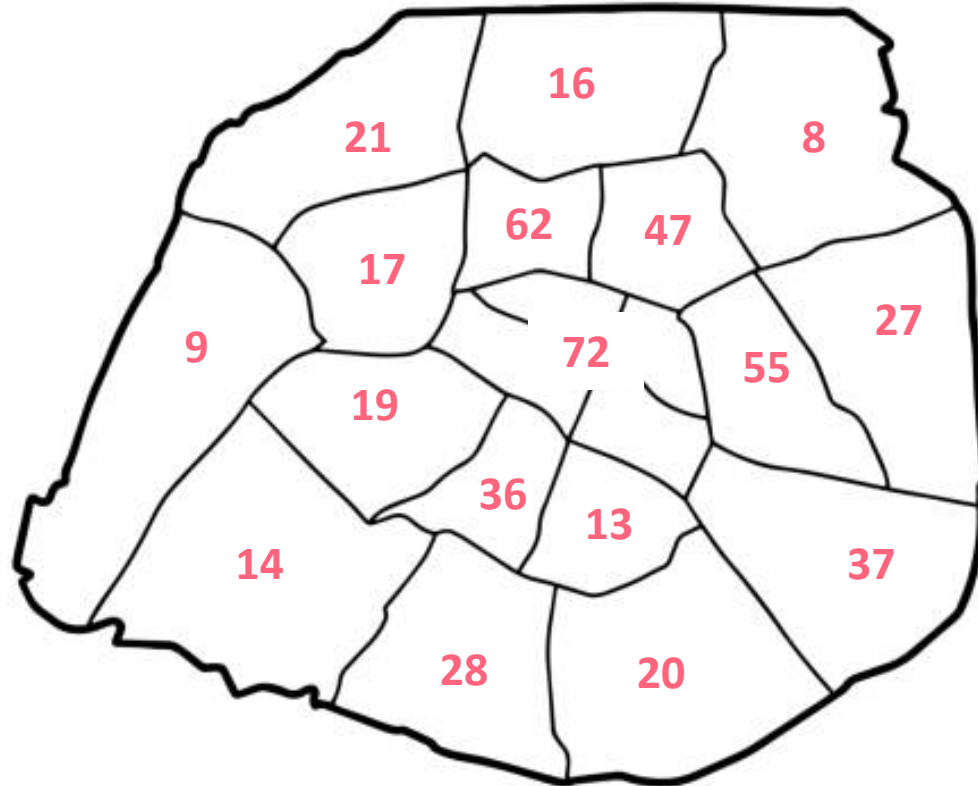
Plus de 500 commerces déjà partenaires



- Bar, café, restaurant, hôtels
- Commerce alimentaire
- Commerce de loisirs, sport et culture
- Déco, mode, fleuriste
- Santé, beauté
- Tiers lieux, associations, musées
- Divers



Répartis dans l'ensemble des arrondissements parisiens



Pourquoi rejoindre le réseau ?



- **Loi AGEC** : c'est une manière positive d'accompagner la mise en conformité au 1^{er} janvier 2022 des établissements recevant du public d'être équipés d'au moins une fontaine d'eau potable accessible au public et **aux établissements de restauration** d'indiquer la possibilité pour les consommateurs de demander de l'eau potable gratuite.
- **Loi Pacte** : c'est permettre à votre groupe de prendre en compte l'intérêt social dans le cadre de la loi pour la croissance et la transformation des entreprises.
- **JO de Paris** : C'est faire de Paris la première ville **zéro plastique à usage unique** à horizon 2024.

#ActForChange
#ClimateAction



Comment rejoindre le réseau ?

1. Le commerçant / lieu s'inscrit sur le site eaudeparis.fr
2. Il reçoit un autocollant, le pose sur sa vitrine.
3. Il laisse un point d'eau en libre-service ou remplit les contenants à la demande.
4. Une carte en ligne localisera les établissements participants.

Contact : jechoisis@eaudeparis.fr



Flashez ici



Une carte interactive des points d'eau et établissements



Mise en
ligne

le 22 mars
2022

 PARIS | Data



On vous en dit plus en vidéo...



Ensemble, relevons le défi et faisons de Paris la première ville de l'eau sans déchet plastique !



Contact :

Dorothee Bompont – Mission communication
jechoisis@eaudeparis.fr - 06 24 90 23 13